

Les membres réunis auront naturellement sous les yeux le rapport des ministres de la Défense, mais ils disposeront aussi d'autres documents. Gardons-nous cependant de trop d'optimisme, car cette discussion initiale du deuxième article ne donnera peut-être pas immédiatement de résultats extraordinaires. Une difficulté sera la suivante,—et c'est justement cette pensée qui a inspiré aux membres du groupe de l'Atlantique-Nord quelque répugnance à s'engager trop à fond dans un débat du genre: il y a déjà, en Europe, beaucoup de matériel. Que sert de faire double emploi et de compliquer inutilement le mécanisme existant, ce qui nous mènerait, non pas à l'ordre, mais à la confusion. Ainsi, les accords conclus en conformité du Plan Marshall et appliqués par l'Administration de Coopération en Europe ont donné lieu à l'institution de plans qui fonctionnent très bien. Le Pacte de Bruxelles a aussi mis sur pied toute une organisation. Il y a en outre les rouages des Nations Unies. L'existence de ces organismes n'entravera certainement pas l'exécution du Pacte de l'Atlantique, et loin de moi la pensée de vous le laisser entendre: mais ces faits devront entrer en ligne de compte lorsque nous étudierons les moyens de donner suite aux dispositions de l'article deuxième du Pacte de l'Atlantique. Quoi qu'il arrive, étant donné que les rouages de l'A.C.E. cesseront de tourner dans deux ans, en 1952, il n'est pas trop tôt de prévoir ce qui arrivera, une fois que les dispositions du plan Marshall auront cessé d'être en vigueur.

C'est tout ce que j'ai besoin de dire, je crois, pour aborder la question des dispositions prises en vertu du Pacte de l'Atlantique. Ce pacte, je le répète, a produit par lui-même d'utiles effets. Une autre raison qui explique l'amélioration... non, ce mot est trop fort, disons la conservation de nos positions en Europe, c'est l'amélioration qui s'est manifestée dans les conditions économiques. Nous sommes tous convaincus, je crois, qu'un de nos meilleurs moyens de défense contre le communisme, ce sont de bonnes conditions économiques et sociales établies à l'intérieur des pays et, à cet égard, je crois que la situation s'est améliorée dans les pays européens. Nous pouvons donc éprouver quelque satisfaction à considérer les événements européens de l'année dernière, mais la situation reste pleine de dangers, de sorte qu'il serait imprudent de devenir trop optimiste. Le danger, à mon sens, n'est pas celui d'une agression préméditée, mais il est toujours possible qu'une agression risque de se produire, étant donné le système actuel d'ordre ou de désordre international; le danger qui subsiste n'est pas tant celui d'une agression préméditée que celui d'une guerre due à des événements fortuits. La preuve que ce danger subsiste nous a été fournie récemment, lorsque la disparition d'un avion des États-Unis dans la mer Baltique a donné lieu à toutes sortes de déductions et à un échange de notes aigres entre les deux pays intéressés, l'U.R.S.S. et les États-Unis. Tant que règne ce sentiment de méfiance et de doute et tant que les pays qui éprouvent ce sentiment mutuel disposent d'explosifs qu'ils peuvent faire sauter, il est impossible d'avoir une vue optimiste de la situation.

Nul ne saurait tirer la moindre satisfaction de la situation en extrême Orient. Depuis notre dernière réunion, les forces communistes ont fait des progrès. Je préfère les appeler les forces de l'impérialisme communiste soviétique. Un délégué aux Nations Unies les a traitées de forces du communisme impérialiste ou de l'impérialisme communiste, mais quel que soit le nom qu'on leur donne, les progrès accomplis par elles en extrême Orient ont été des plus dramatiques et je ne parle pas seulement des succès remportés par les communistes en Chine. La Chambre des communes ayant délibéré à ce sujet, il est inutile que j'y revienne. Depuis l'époque de ces délibérations, il s'est produit très peu de chan-